

PARIS, le 24 Mars 2011

LES DIFFICULTES DES PSYCHIATRES LIBERAUX

Nous exprimons notre soutien à l'ensemble des psychiatres qui ont exprimé leur inquiétude vis-à-vis une Loi qui soumet le soin à un contrôle administratif dans une logique sécuritaire.

Nous avons pris acte des engagements pris par Madame la Secrétaire d'Etat à la Santé qui souhaite que la « contrainte n'arrive qu'en dernier recours ».

Nous sommes attentifs au désarroi et à l'attente des familles et des médecins traitants de ces patients lourdement malades et qui n'expriment pas de demandes.

A partir du moment où nous dénonçons la logique sécuritaire de ce texte, il est important de proposer une alternative à des soins sous contrainte pour répondre à la demande des familles et des médecins traitants.

Nous considérons que les psychiatres libéraux sont les plus à même, par les liens qu'ils ont su créer avec les médecins généralistes, à installer un climat de confiance propice à une prise en charge suivie et efficace. C'est d'ailleurs souvent le souhait des familles de ces patients.

Nous demandons donc que les ARS considèrent cet axe de travail comme prioritaire et qu'avec les URPS et les 3^{ème} Collèges soit élaboré un véritable projet de territoire avec les moyens financiers suffisants pour mobiliser l'ensemble des psychiatres libéraux se donnant comme objectif de diminuer les hospitalisations à la demande d'un tiers et une amélioration du suivi de ces patients en coopération avec les familles et les médecins traitants.

Dr. Jean François REY
Président

Dr. Jean Luc JURIN
Président d'Honneur

U.M.E.S.P.E.
Union Nationale des
Médecins Spécialistes
Confédérés

79, rue de Tocqueville
75017 PARIS

Tél. : 01 44 29 01 30

Fax : 01 40 54 00 66

umespe@club-internet.fr